



DM N° 2023 / 012

**REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE PALAU-DEL-VIDRE**

**DECISION DU MAIRE
RELATIVE A LA LOCATION D'UN APPARTEMENT 5 PLACE DE LA REPUBLIQUE**

Le Maire de la Commune de Palau-del-Vidre,

VU la délibération du 9 Juillet 2020 au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que M. NELLI Mikaël souhaite louer un appartement à usage d'habitation au 1^{er} étage d'un immeuble appartenant à la Commune et sis 5 Place de la République, il convient d'établir le bail correspondant,

DECIDE

Article 1^{er} : de procéder à la signature du bail de location de l'appartement sis au 1^{er} étage d'un immeuble appartenant à la Commune, 5 Place de la République, avec M. NELLI Mikaël, à compter du 15 Juin 2023,

Article 2 : dit que cette location est consentie moyennant un loyer mensuel de 335 €.

Article 3 : la présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous forme de donner d'acte.

Un extrait sera publié sur le site Internet de la Commune.
Expédition en est adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Céret.

Fait à Palau-del-Vidre, le 31 Mai 2023

Le Maire,
Bruno GALAN

